



les bateauxverts

14 Quai Léon Condroyer - 83120 SAINTE-MAXIME

+33 (0)4 94 49 29 39 - info@bateauxverts.com

PASS PRO 2023

DOCUMENTS
NÉCESSAIRES

- **CDI** : Attestation Employeur récente ou dernière fiche de paie 2023
- **CDD ou Saisonnier** : Contrat de Travail (Durée minimum 2 mois) indiquant la date de début et fin de contrat
- Photo d'identité récente (selfie autorisé)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, téléphone...)
- Pièce d'identité

==> Dossier à envoyer par mail à **info@bateauxverts.com**
ou à déposer dans le guichet de votre choix

==> Le délai moyen de traitement est de 48h.

ATTENTION, AUCUN PASS NE SERA ÉTABLI LE JOUR DE DÉPÔT DU DOSSIER

Pendant le traitement de votre dossier, le tarif « Pro » ne sera pas appliqué.

Pour traiter au plus vite votre dossier, nous vous demandons de :

** Ne pas vous présenter les mardis et samedis matin*

** Ne pas vous présenter en dernière minute avant d'embarquer dans le bateau*

==> Tout dossier incomplet ne sera pas traité

==> Vous serez contacté lorsque votre Pass sera établi (pour les demandes par email)

==> Retrait du Pass dans le guichet de votre choix

TARIFS

- Création du Pass : **10,00 €** (valable la durée de votre contrat 2023)
- Le ticket Aller-Retour : **7,00 €** (Possibilité d'achat de tickets en nombre)

ATTENTION : La Direction se réserve le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des horaires, sans préavis, en cas de mauvaises conditions météorologiques ou pour raisons techniques. Les tarifs sont susceptibles de modifications en fonction du coût du carburant et des diverses taxes applicables.



les bateauxverts

FICHE RENSEIGNEMENTS 2023

Merci de bien vouloir nous retourner cette fiche au moment du dépôt de votre dossier dans le guichet de votre choix ou par email **info@bateauxverts.com**

Nom et Prénom :

Email :

N° de téléphone :

Votre ville de résidence :

Votre statut :

CDI CDD Contrat Saisonnier

Autre contrat (précisez) :

Validité du contrat : duau.....

Nom de l'employeur :

Retrait du Pass : Ste-Maxime St-Tropez Les Issambres

Port-Grimaud Eglise

CONDITIONS D'UTILISATION DU PASS PRO

- Pass nominatif, non transmissible
- Pass à présenter **OBLIGATOIREMENT** pour l'achat du ticket et à l'embarquement, sinon le tarif public sera appliqué
- La validité de votre pass correspond à la durée de votre contrat
- Votre pass pro vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel, **mais ne donne pas de priorité (ni en caisse, ni à l'embarquement)**

Les Bateaux Verts respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (règlement UE2016/679 désigné par "RGPD")

Fiche renseignements **A REMPLIR** au verso ==>